

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ALTA ROCCA

B.P 07
20170 LEVIE

Levie, le 10-05-11

Objet : Relevé de conclusion du Comité de pilotage du DOCOB -Cuscionu du 29 Avril 2011

Présents : PIETRI Antoine Sylvestre(CCAR)- CANALE Joseph (Fédération de la pêche)- SAGET Olivier(Fédération de la pêche)- CODANI Claude(F.D.C.C.S)- ALBERTINI Pierre Jean(OEC)- ROMANI Grégory(CG2a)- DURET Jean Yves(CG2a)- FERL Camille(DREAL)- DOMINICI François(Commune Zicavo)- MATTEI Joseph (ONEMA)- TRAMONI Patrick(CG2a)- PIETRI Jean Damien(A Muntagnola)- PAPINI Daniel(Chambre agriculture 2A)- MORTINI José(PNRC)- PROFIZI Guy(Comité de défense de Bavella)- MURACCIOLE Stéphane(ONF)- LEONZI Stéphane(ATC)- SANCHIS Frédéric(ONCFS)- MASSONI Caroline(AAPNRC)- ROCCA SERRA Jean Paul(Commune de Serra di Scopamena)- VALENTINI Philippe (ODARC).

Etaient également présents : SANGES Véronique(CCAR) et VADELLA Martin(A Muntagnera)

Absents excusés, Monsieur Le Sous Préfet- Monsieur le maire de Chisà- Monsieur le maire de Solaro-

Le Président du Comité de Pilotage, Monsieur PIETRI Antoine Sylvestre, maire de Quenza, ouvre la séance à 14h00.

Il rappelle l'engagement de la Communauté de communes de l'Alta Rocca, associée à la commune de Zicavo, d'organiser, de gérer et de préserver le plateau du Cuscionu.

Cet engagement s'est traduit par le dépôt de plusieurs projets de demande d'aide financière auprès de l'ODARC, projets entrant dans le cadre du Plan de Développement Rural de la Corse : Elaboration d'un diagnostic pastoral du Cuscionu- Plan d'aménagement et de gestion du plateau- Réécriture du DOCOB.

Monsieur Vadella martin d' A Muntagnera, maître d'oeuvre retenu pour l'ensemble de ces projets, rappelle que le document joint à la convocation n'est pas le document définitif. Il s'agit de la compilation des premières données relevant du diagnostic pastoral, des éléments écologiques établis par les Amis du parc et une synthèse des principaux ateliers thématiques qui se sont déroulés depuis 6 mois entre les différents acteurs du territoire.

☎ : 04 95 78 47 93 / 04 95 78 42 63 ☎ : 04 95 78 44 77

http://www.alta-rocca.com - e-mail : alta-rocca@wanadoo.fr

Mr VADELLA reprend une par une les orientations proposées dans le document de travail pour validation.

Aucun problème relatif aux ressources écologiques n'a été relevé pendant les ateliers. Il en est tout de même ressorti qu'il était primordial d'organiser et de gérer le site.

Pour cela, une des orientations proposée est de créer un groupe décisionnel, un comité de travail extrait du COPIL, basé sur un système de gouvernance. Cette méthode a déjà été testée dans la mise en oeuvre du projet de reconquête pastorale où les décisions ont pu être prises de façon collégiale.

Il est convenu ainsi que la Communauté de communes de l'Alta Rocca garde la maîtrise d'ouvrage de l'animation du DOCOB et la mise en oeuvre des actions.

Il sera établi un conventionnement avec la commune de Zicavo.

Le DOCOB doit être un véritable plan de gestion et de préservation du plateau du Cuscionu. Il doit servir de cadre pour rétablir notre cadre de vie au delà de l'aspect « accueil du public ».

La deuxième orientation proposée dans le document de travail :

- des actions axées sur l'aspect environnemental
- des actions axées sur l'accueil du public afin d'anticiper les choses et ne pas arriver à une situation de sur fréquentation ingérable. Il faudra donc développer sur les 5 ans à venir, en sachant que l'année N-1 sera 2012, un plan d'actions en lui donnant des priorités .

La troisième orientation est celle de la communication.

La réussite du plan d'action et de préservation passe par une présence humaine sur le site, présence qui permettra de communiquer, d'informer et de faire de la prévention.

Cette orientation nécessite la rédaction de fiches actions spécifiques.

Mr VADELLA présente l'idée de faire classer la zone en site classé au titre des Espaces remarquables proposé par la DREAL.

Si cette décision était prise, il faudrait anticiper ce classement dans les fiches actions.

Mr CODANI souligne le fait qu'il faut sortir de la peur de la réglementation car c'est une nécessité pour que la population puisse se réapproprier les éléments de notre environnement.

Il est rappelé que la création des Associations Foncières Pastorales et le Plan de reconquête Pastorale sont en lien direct avec l'écriture du DOCOB et qu'il faudra dédier une part des fiches actions au pastoralisme.

Il a été convenu d'une journée portes ouvertes sur le plateau du Cuscionu, le samedi 02 juillet, qui se déroulera en deux temps :

- le COPIL avec une validation du diagnostic pastoral et des premières fiches actions.
- un accueil tout public dans le but de pouvoir communiquer sur les principes fondamentaux du Docob et des premières actions réalisées sur le plateau.

Le programme définitif sera communiqué début juin accompagné du diagnostic finalisé afin que l'ensemble des membres du COPIL puissent faire remonter les remarques possibles avant le 02 juillet.

Mr ALBERTINI de l'Office de l'Environnement préconise de revoir la forme proposée pour le diagnostic soulignant bien toutefois qu'il n'y a pas de soucis quant au contenu du propos. Martin VADELLA rappelle cependant que le document présenté ce jour est celui validé par l'Atelier Technique de l'Environnement et qu'il est la base de travail national.

Le technicien de l'ONCFS relève le fait qu'il y a très peu d'éléments concernant le mouflon, aussi il se propose de transmettre à la Communauté de communes de l'Alta Rocca, des « indices aériens » disponibles suite à un transept aérien qui doit s'effectuer au dessus de l'Incudine.

Mr CODANI rappelle le problème soulevé par les chiens errants et qu'il sera bon d'intégrer la problématique à une des fiches actions du DOCOB.

Mr PIETRI Jean Damien souhaiterait que les éleveurs pluri-actifs non déclarés à la Chambre d'Agriculture soient également recensés, leur existence ne pouvant pas ne pas être prise en compte.

La présence d'une stagiaire d'A Muntagnera cet été sur le plateau du Cuscionu, devrait permettre un comptage et un recensement plus pertinent, cependant la logique de départ est de prendre en compte l'existant donc les éleveurs déclarés, base de travail primordiale. Mr PAPINI rappelle la nécessité de travailler tous ensemble mais qu'il est très difficile d'avoir les contact ou identifier tout simplement les éleveurs non déclarés.

Mr VADELLA demande aux techniciens de l'ONF et de la Fédération de la pêche s'il était possible d'avoir un résumé argumenté afin d'intégrer une fiche action dédiée à la truite macrostigma, permettant ainsi à l'animateur d'avoir une véritable feuille de route.

L'ensemble des membres présents valide les orientations proposées.

Le Président du COPIL clôture la séance à 16h00.

Le Président du Comité de Pilotage
PIETRI Antoine Sylvestre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AS', written over a horizontal line.